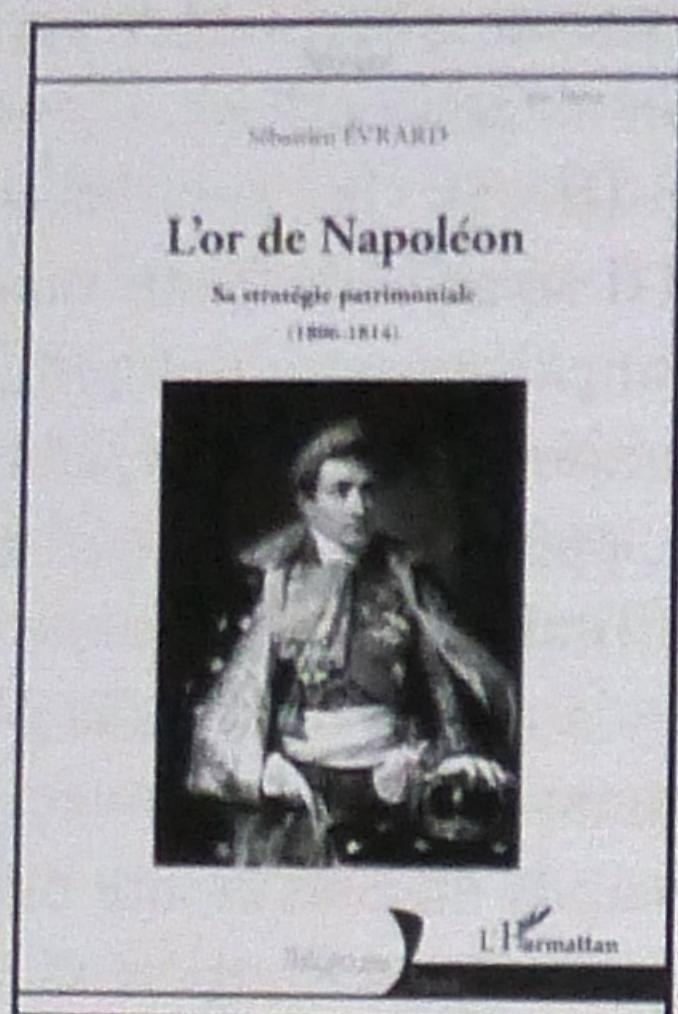


Plumes napoléoniennes

par Olivier de Gattières, Ronald Zins

Faste, mais économie



C'est une facette peu connue de Napoléon que Sébastien Évrard nous présente dans son dernier ouvrage, celle du gestionnaire.

À l'instauration de l'Empire, Napoléon met en place des structures qui permettent une bonne gestion de son patrimoine : la liste civile. Constituée d'une dotation fixe de l'État et du Domaine de la Couronne, elle permet au souverain de tenir son rang.

Pour gérer son patrimoine, dans le respect du droit, Napoléon s'entoure de conseillers avisés qui forment un comité supervisé par un intendant général. Cette fonction sera successivement occupée par Claret de Fleurieu, Daru et Champagny. L'importance de l'intendant général se

mesure à son traitement, 40 000 francs, qui est l'égal de celui d'un maréchal de l'Empire.

L'un des volets du rapport de Napoléon à l'argent est sa volonté de rénover et embellir Paris, ce que montre très clairement Sébastien Évrard dans un chapitre passionnant où il évoque le projet consistant à « faire du Louvre le plus beau palais du monde. » Un autre volet est le projet monumental du quartier de Chaillot autour de quatre palais.

L'auteur évoque également les palais impériaux dans les nouveaux départements français ou encore la gestion patrimoniale des membres de la famille.

Basée sur l'exploration des archives Daru et de la sous-série O² des Archives nationales, l'étude de Sébastien Évrard apporte beaucoup de neuf sur le sujet et se révèle une nouvelle référence sur le lien de Napoléon avec l'argent.

Ronald Zins

Sébastien Évrard

L'or de Napoléon, sa stratégie patrimoniale (1806-1814)

Paris, L'Harmattan, 2014

170 p., 18 €